

of ...
100 321
N

Abidjan : une population qui double tous les 7 ans

Ph. ANTOINE *, A. DITTGEN ** et Cl. HERRY *

Depuis plus de 20 ans, l'Afrique connaît une croissance urbaine extrêmement rapide, d'autant plus rapide qu'autrefois le taux d'urbanisation était plus bas ; rattrapage d'urbanisation et croissance rapide se cumulent donc pour donner un caractère explosif au phénomène.

Abidjan, lorsqu'elle est devenue siège du gouvernement territorial en 1934, comptait 17 000 habitants. Avec le percement du canal de Vridi en 1950 la ville connaît son véritable démarrage économique et par conséquent une croissance démographique particulièrement rapide, favorisée encore par des mouvements migratoires généraux nord-sud, et même est-ouest. Ainsi avec un taux de croissance de 10,8 % par an depuis sa création, l'agglomération d'Abidjan double de population tous les 7 ans.

1934	1955	1963	01.05.75	1980*
17.000	120.840	254.000	951.216	1.548.000

*Estimation des perspectives décennales 1977

Abidjan représente 14 % de la population ivoirienne, mais surtout 50 % de la population urbaine de Côte d'Ivoire. Elle occupe ainsi un des premiers rangs des villes africaines.

La croissance particulièrement rapide connue par la ville d'Abidjan, implique un solde migratoire très fort. Notons également que ce taux de croissance résulte d'un solde naturel tout à fait exceptionnel (plus de 4 %), différence entre un taux de natalité estimé à 50 ‰ et un taux de mortalité inférieur à 10 ‰ : d'où un solde migratoire de plus de 6 %.

* Chargé de Recherche à l'ORSTOM.

** Chercheur au CIRES.

27 NOV. 1983

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 3656 ex 1

Cote : B

1. — LES MIGRATIONS VERS ABIDJAN

Il n'est pas possible de distinguer dans ce dernier solde la part de la migration internationale de celle de la migration interne. On peut cependant saisir l'importance relative de chacun de ces deux phénomènes de façon indirecte, par les statistiques sur le lieu de naissance. Ainsi au recensement de 1975 on constate que sur 100 Abidjanais, 31 sont nés dans la capitale, 39 dans le reste du pays et 30 à l'étranger. Les Ivoiriens n'ont pas toujours eu cette part prépondérante dans la croissance migratoire de leur capitale, puisqu'en 1963 on avait 32 % de natifs du reste du pays pour 37 % de natifs de l'étranger

Cette immigration, faut-il le rappeler, est surtout le fait d'hommes jeunes ; ceci est encore plus vrai pour l'immigration étrangère que pour l'exode rural. Cela se lit clairement dans les statistiques concernant les hommes d'âge actif (15-59 ans) où l'on a 11 % seulement de natifs d'Abidjan, 42 % du reste du pays et 47 % de l'étranger.

On comptait 381.636 étrangers à Abidjan en 1975, soit 40 % de la population totale ; encore faut-il noter que ce chiffre ne tient pas compte des naturalisations ; et d'une sous estimation de quelques nationalités. Toute l'Afrique de l'Ouest cohabite à Abidjan ; les voltaïques y sont largement majoritaires : 16,5 % de la population de la ville ; viennent ensuite les maliens (8,8 %), puis les guinéens, les nigériens, etc... Notons au passage l'importante minorité non africaine : 3 %.

Les immigrants internes, quant à eux, proviennent de l'ensemble du pays, mais plus particulièrement des régions périphériques d'Abidjan et des régions du Centre et du Centre-Ouest. Cette disparité dans l'exode rural provient bien sûr de l'importance numérique des différentes populations des régions, mais aussi des multi-

B3656 ex 1

ples facteurs qui font que l'attraction vers Abidjan ne s'exerce pas avec la même intensité partout. De ce fait la population d'Abidjan n'est pas un reflet fidèle de celle de l'ensemble du pays.

2. — UNE POPULATION JEUNE

Sur un continent où la population est globalement très jeune cela peut apparaître comme une évidence ; pourtant l'urbanisation rapide amplifie le phénomène par l'absence de personnes âgées et surtout l'afflux de jeunes migrants.

A Abidjan l'âge moyen est d'environ 20 ans ; la répartition par âges est la suivante :

Moins de 15 ans	39 %
15 - 29 ans	39 %
30 - 59 ans	21 %
60 ans et plus	1 %

Source : calculé à partir des résultats du Recensement général 1975. Agglomération d'Abidjan. Direction de la Statistique, M. E. F. P.

La pyramide des âges est très irrégulière ; le fort gonflement entre 15 et 30 ans est beaucoup plus net pour les hommes d'où un fort déséquilibre entre sexes pour ces âges. Cela est dû à l'immigration d'hommes jeunes. Alors qu'avant 20 ans il y a un peu moins de garçons que de filles, dans le groupe d'âges 25-29 ans on compte 157 hommes pour 100 femmes, différence qui croît pour le groupe 35-39 ans : 194 hommes pour 100 femmes. Ce déséquilibre s'accroît encore jusqu'à 50 ans pour diminuer ensuite.

La population étrangère se différencie nettement de la population ivoirienne et souffre beaucoup plus de cette disparité ; ainsi, si dans le groupe d'âge 30-34 ans il y a 130 hommes pour 100 femmes chez les ivoiriens, il y en a 229 chez les étrangers ! Ce qui confirme l'importance de la force de travail « importée ».

3. — DES DISPARITES SOCIALES IMPORTANTES

La première manifestation immédiatement visible de ces disparités lorsque l'on circule dans la ville, est la diversité des types d'habitat, le critère de différenciation le plus évident

étant la différence de qualité, et de conditions d'hygiène. D'après les premiers résultats de l'Enquête à Passages répétés, la majorité de la population vit dans les cours où la promiscuité est grande, alors que seulement 35 % des abidjannais connaissent des conditions de logement vraiment décentes (résidentiel, économique, moderne). Enfin 13 % habitent dans les villages (cour) ou les campements (habitat sommaire).

Globalement, il y a un parallèle entre habitat et revenu ; les résultats du premier passage de l'enquête budgets consommation (octobre 1979) auprès des populations africaines donnent les quelques chiffres suivants : la taille moyenne des ménages est de 6,1 individus ; 80 % de ces ménages sont locataires et payent en moyenne 7 850 francs par mois pour se loger. Le revenu mensuel est de 69 000 francs mais les 30 % de ménages les plus pauvres ne perçoivent que 20 % de la masse des rémunérations, alors que les 10 % les mieux rémunérés en perçoivent 32 %. Notons enfin que 25 % des hommes actifs et 65 % des femmes travaillent pour une rémunération inférieure au S.M.I.G.

Toutes les activités sont représentées à Abidjan ; cependant, celles liées aux fonctions économiques et administratives d'une capitale moderne sont dominantes (60 %) ; celles relevant du secteur dit informel fournissent plus de 135 000 emplois (40 %). La répartition des actifs est la suivante :

Agriculteurs	2.217
Artisanat - Commerce	78.976
Ouvriers - employés du secteur traditionnel	7.775
Cadres supérieurs	21.016
Cadres moyens	18.379
Ouvriers secteur moderne	78.686
Employés	64.811
Policiers - militaires - douaniers	5.216
Domestiques	15.224
Autres	2.719
Apprentis et aides	38.152
Professions libérales	8.310
TOTAL	341.481

Source : Résultats enquête budget consommation. Résultat 1^{er} Passage. Direction de la Statistique, M. E. F. P., Octobre 1979.

4. — UNE NUPTIALITE TRADITIONNELLE, UNE FECONDITE DE NIVEAU ELEVE

Le taux de natalité de 50 ‰, plus fort que par le passé, et au moins aussi important que celui du monde rural, résulte d'une fécondité élevée, qui aboutit à une moyenne de plus de 6 enfants par femme, et d'une structure par âge, caractéristique des populations à forte immigration, où les jeunes couples sont proportionnellement très importants. Cette forte fécondité s'explique en premier lieu, par une nuptialité des jeunes filles précoce, surtout dans la communauté étrangère et en banlieue, peu différente de ce point de vue de celle du monde rural, et en second lieu, par une faible diffusion des pratiques modernes de la limitation des naissances, sauf l'avortement qui semble se répandre parmi les jeunes femmes.

On ne note une natalité significativement inférieure à la moyenne que dans l'habitat résidentiel, c'est-à-dire dans la petite fraction très aisée de la population. Pour le reste de celle-ci on constate plutôt une légère augmentation de la fécondité, due à de meilleures conditions sanitaires, et peut-être dans certains milieux à une réduction des périodes d'abstinence sexuelle post-partum et d'allaitement au sein.

5. — UNE MORTALITE EN BAISSSE

Le domaine de la mortalité qui serait le plus à développer ici, vu le sujet de ce colloque, est malheureusement celui où, pour l'instant, les données, tout au moins celles concernant le niveau du phénomène, sont les moins nombreuses et les moins fiables.

La valeur très faible du taux brut cité plus haut (moins de 10 ‰) est en grande partie le reflet de la jeunesse de la population et de la propension des vieillards à aller finir leurs jours dans leur village d'origine. Il faut donc se référer à d'autres indices pour mesurer les risques de décès, en particulier : l'espérance de vie à la naissance et le taux de mortalité infantile. Pour le premier, on ne peut que suggérer un ordre de grandeur : 50-55 ans ; quant au deuxième, il est inférieur à 100 ‰.

Ces chiffres révèlent une mortalité encore très élevée comparée à celle des pays développés, mais cependant plus faible que celle du

monde rural, et, en baisse importante par rapport à une quinzaine d'années où le taux de mortalité infantile était plus du double.

Cette mortalité présente de fortes disparités. Disparité selon le sexe : on constate une surmortalité masculine à tous âges et particulièrement entre 30 et 40 ans, mais surtout disparité selon le milieu social, liée aux différences de revenu, d'éducation et de possibilités géographiques et sociales, d'accès aux soins. Ceci est confirmé par l'enquête démographique (EPR) de 78-79 où l'on constate une augmentation régulière du taux de mortalité en passant d'un type d'habitat aisé à un type moins favorisé (1).

L'exploitation du registre des décès de l'état civil de 1975 (2) a permis de mettre en évidence certains aspects de la mortalité des enfants. On constate à Abidjan, sauf dans les quartiers aisés, le maintien d'une forte mortalité après le premier anniversaire : phénomène typique du monde tropical africain.

Plus précisément, on remarque après la chute très importante et régulière de la mortalité au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la naissance, une recrudescence de celle-ci à partir du 6^e mois et durant toute la seconde année, en rapport avec l'incidence des maladies contagieuses, surtout la rougeole, et avec les maladies liées aux conditions d'alimentation, au moment du sevrage en particulier.

Malgré ces risques graves encourus à partir du 6^e mois, on constate que la mortalité néonatale (premier mois) représente plus de la moitié de celle de la première année, et la mortalité néonatale précoce (première semaine) près de 40 ‰. Ce fait laisse supposer une autre série de risques importants liés à la grossesse et à l'accouchement.

Enfin, il faut noter la grande variation saisonnière de cette mortalité des jeunes enfants ; celle-ci résulte, d'une part, d'une augmentation des décès dus au paludisme, aux maladies diar-

1. ANTOINE Ph., HERRY Cl. — Principaux résultats manuels de la Strate Abidjan. Enquête démographique à passages répétés. *SIGMA, Revue trimestrielle de la Direction de la Statistique*, mars 1980.

2. DITGEN A. — Aspects de la mortalité des jeunes enfants à Abidjan à partir des décès déclarés à l'état civil. *Cahiers du CIRES*, n° 22, septembre 1979.

— Certificats de cause des décès, 1976, Côte d'Ivoire (à paraître).

rhéiques et aux maladies de l'appareil respiratoire durant la grande saison des pluies, et d'autre part, d'une recrudescence brutale des décès consécutifs à la rougeole, généralement durant la grande saison sèche, et parfois durant la grande saison des pluies. La période des petites saisons apparaît de ce fait comme beaucoup moins nocive pour la santé des enfants. Ainsi en 1975, où l'incidence de la rougeole était maximale durant la grande saison sèche, on a constaté près de 4 fois plus de décès entre 6 mois et 2 ans — âges où la variation saisonnière de la mortalité est la plus forte — en février qu'en septembre.

6. — ABIDJAN A L'HORIZON 1990

La croissance de la population a provoqué la densification des quartiers les plus anciens. Adjamé et Treichville sont aujourd'hui saturés, et ce dernier surtout voit son habitat se moderniser. Dans les années 1970 sont apparus des quartiers périphériques en passe de regrouper plus de 50 % de la population d'Abidjan, dont les plus importants sont Yopougon et Abobo. La ville va continuer de s'étendre dans ces ban-

lieues, laissant le centre aux activités tertiaires et à des habitats de standing. En 1990, environ 65 % de la population vivra à la périphérie. Outre les logements, on mesure l'énorme investissement d'infrastructure nécessaire dans les 10 ans à venir. L'agglomération comptera 3 150 000 habitants, ce chiffre montant à 3 400 000 la proche périphérie comprise. L'âge moyen devrait rester stable, soit 19 ans environ, mais par contre on enregistrera un rééquilibrage de la répartition par âges et par sexes grâce à la proportion croissante de la population née sur place ; on enregistrera alors un rapport se situant aux environs de 110 hommes pour 100 femmes.

Il est très difficile de faire des prévisions d'ordre social à si long terme, mais il est permis de penser que vers cette date on connaîtra de très vives tensions sur le marché du travail, en particulier celui des jeunes à moins bien sûr d'un renversement de conjoncture.

Il reste que la croissance d'Abidjan est, et sera toujours tributaire d'un grand nombre de facteurs dont l'un des plus importants, le croît migratoire, dépend en grande partie de l'étranger et de décisions politiques internes ou externes pouvant modifier sensiblement l'avenir démographique de la ville.